

MAIRIE DE GOURBERA
DEPARTEMENT DES LANDES – ARRONDISSEMENT DE DAX
PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 25 Mars 2021 à 19h30

Sous la présidence de Philippe CASTEL, Maire.

<p><u>Présents</u> : Castel Philippe, Courrèges Jean-Pierre, Detouillon Anne-Marie, Dupouy Caroline, Dussarrat Jean-François, Marie Lapebie, Elsa Leglize Alex Maury, Dominique Oréa, Marc Perol. Max Rossetti.</p>

<p><u>Absent(es) excusé(es) ayant donné un pouvoir</u> :</p>
--

<p><u>Absent(es)</u> :</p>

DATE DE CONVOCATION : 19 mars 2021
SECRETAIRE DE SEANCE Jean-François Dussarrat

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 février 2021

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité des membres présents et représentés

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 25 février 2021.

1- VOTE DU COMPTE DE GESTION

2021-03-25-07

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le compte de gestion est établi par Mme SAHORES de la trésorerie de Dax à la clôture de l'exercice.

M. le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

	Titres émis	Mandats émis
Section investissement	84374.25 €	128764.99 €
Section fonctionnement	269717.37 €	245966.64 €

Le compte de gestion est ensuite soumis aux membres du Conseil en même temps que le compte administratif.

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte de gestion après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

2 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

2021-03-25-08

Rapporteur : Jean-François Dussarrat

Après que Monsieur le Maire se soit retiré, le premier adjoint préside la séance et présente le compte administratif.

Investissement		
Dépenses	Prévu : 207 449,02 €	Réalisé : 128 764,99 €
		Reste à réaliser : 11000 €
Recettes	Prévu : 207 449,02 €	Réalisé : 106 162,21 €
Fonctionnement		
Dépenses	Prévu : 377 978,85 €	Réalisé : 245 966,64 €
Recettes	Prévu : 377 978,85 €	Réalisé : 431 087,39 €

Résultat de l'exercice

Investissement	- 22 602,78 €
Fonctionnement	185 120,75 €
Résultat global	162 517,97 €

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2020.

AFFECTATION DES RESULTATS

2021-03-25-09

Le Conseil Municipal après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit

Résultat d'exploitation : excédent	185 120,75 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	33 602,78 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	151 517,97 €
Résultat d'investissement reporté (001) : déficit	22602,78 €

3 TRAVAUX SYDEC 2021

2021-03-25-10

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante le programme des travaux concernant l'éclairage public à réaliser par le Sydec en 2021 ainsi que le plan de financement.

Affaire n°052294 Dépose de 7 ensembles d'éclairage public vétustes et fournitures, pose et raccordement de 7 candélabres octogonaux en acier galvanisé.

Montant estimatif TTC	15952€
TVA pré financé par le Sydec	2496€
Montant HT	13455€
Subventions apportée par Sydec	7400€
Subvention apportée par collectivité.....	6055€

Affaire n°052295

Dépose de 3 candélabres vétustes et fournitures, pose et raccordement de 3 candélabres cylindro-coniques en acier galvanisé et remise aux normes éclairage public.

Montant estimatif TTC	12599€
TVA pré financé par le Sydec	1972€
Montant HT	10627€
Subventions apportée par Sydec	6116€
Subvention apportée par collectivité.....	4511€

Affaire n°0490029

Dépose de 10 luminaires Décostreet et fournitures, pose et raccordement de 10 luminaires Citéa

Montant estimatif TTC	9766€
TVA pré financé par le Sydec	1528€
Montant HT	8238€
Subventions apportée par Sydec	4531€
Subvention apportée par collectivité.....	3707€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité d'accepter ce programme de travaux et le plan de financement. Une réflexion sera entamée sur la poursuite les travaux d'éclairage public en 2021 selon les ressources de la commune.

4 MOTION PROJET HERCULE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que le Sydec demande aux communes de prendre position contre la réforme d'EDF nommée « projet Hercule ». Ce projet a pour but de scinder EDF en 3 branches :

- la branche EDF Bleu qui appartiendrait dans son intégralité à la maison mère d'EDF, comprenant l'ensemble des activités nucléaires et le transport de l'électricité assuré par RTE.
- La branche EDF Azur qui aurait en charge la gestion des barrages hydroélectriques.
- La branche EDF Vert qui regrouperait la branche commerciale, les énergies renouvelables, la distribution (ENEDIS) et les services Dalkia.

Dominique Oréa indique que cette réforme a pour conséquence d'ouvrir la dernière branche aux marchés privés. Ce qui entraîne la mise en concurrence pour le Sydec, ce qui peut expliquer sa position défavorable à la mesure.

Le Sydec évoque comme raison de son opposition, les éventuelles augmentations de tarif d'électricité qui risquent de découler de cette scission.

Monsieur Jean-François Dussarrat n'approuve pas la motion du Sydec et se prononce de manière favorable à la réforme. Il estime que le Sydec produit des prix élevés.

Des conseillers municipaux considèrent ne pas avoir assez d'éléments pour prendre position.

Monsieur le Maire propose de passer au vote.

Après délibération à 3 voix pour, 2 voix contre et 6 abstentions la motion est adoptée.

5 POINT FORET

Monsieur le Maire propose à Messieurs Marc Pérol et Jean-Pierre Courrèges de faire le point sur la réunion de la commission forêt qui s'est déroulée en présence de M. Laby d'Alliance Bois au prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire précise qu'il a rencontré Monsieur Dannequin qui a confirmé que le département referait l'entrée de la piste après chez Monsieur Goulet (abimée lors des intempéries de janvier). Un inventaire sera réalisé par leur service afin d'identifier les chemins qui nécessiteront l'installation de buses.

6 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose de reconduire les mêmes montants de subvention que ceux de 2020 étant donné les circonstances sanitaires actuelles et l'incertitude pour les associations de pouvoir redémarrer leur activité cette année.

Monsieur le Maire présente une nouvelle association « Roue Libre » du Grand Dax dont le but est de promouvoir la circulation en vélo sur le territoire. La personne référente de cette association à Gourbera est Sonia Marco. Cette association sollicite auprès des communes du Grand Dax une subvention afin de financer des ateliers de réparation de vélos et développer le réseau de voies cyclables.

Anne-Marie Detouillon regrette qu'il n'y ait eu aucune information sur la commune et craint qu'en accordant une subvention à une association non communale, cela entraîne d'autres sollicitations. Les élus estiment qu'il est préférable d'attendre pour le moment avant d'accorder une aide.

Monsieur le Maire rappelle son intérêt pour les pistes cyclables et pense que la création de la voie douce (sur le chemin Duplat) allant jusqu'à Taller serait pertinente et appréciée par les cyclistes de Gourbera. Cette voie sera mise en avant auprès de l'Agglo lorsque de nouveaux itinéraires seront créés.

7 RAPPORT D'ACTIVITE 2019 DU GRAND DAX

Le rapport d'activité du Grand Dax a été envoyé aux élus par mail. Il est à disposition en version papier à la mairie. Monsieur le Maire signale que le Moulin de Pouymartet est signalé dans la rubrique tourisme.

8 PREPARATION DE LA REUNION AVEC LE PRESIDENT DE L'AGGLOMERATION DU GRAND DAX

Monsieur Julien Dubois, Président de l'agglomération du Grand Dax rencontrera le conseil municipal vendredi 26 mars à 18h30 à la mairie.

A l'occasion de sa venue, les conseillers municipaux ont préparé une série de questions dont les thèmes abordés seront les suivants : - la qualité de l'eau sur la commune, le déploiement de la fibre dans les quartiers, le développement des voies douces, le problème

de la zone blanche des téléphones portables, l'état de la route Gourbera – Dax, le développement urbain sur la commune comme la création de lotissements ainsi que l'aménagement du centre bourg. Cette réunion donnera l'occasion aux élus d'interpeller le Président sur l'aide que peut apporter l'Agglomération du Grand Dax à Gourbera en pesant sur les acteurs institutionnels ou privés et ainsi espérer faciliter la résolution des problèmes rencontrés sur la commune.

9 ANIMATION « CHASSE AUX ŒUFS »

L'association GAG organise une chasse aux œufs pour les enfants du village le dimanche de Pâques. Afin de répondre aux exigences des mesures sanitaires, des petits groupes de maximum 6 personnes seront formés. A ce jour 15 enfants sont inscrits. Ils seront encadrés par leurs parents. La commune s'associe à cette animation en offrant des chocolats.

10 ELECTIONS REGIONALES

Monsieur le Maire demande aux conseillers de bloquer dans leur agenda les dates du 13 et 20 juin pour tenir le bureau de vote à l'occasion des élections régionales.

11 HORAIRES DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire interroge le conseil sur les horaires des séances. Il est convenu de maintenir l'horaire de 19h30.

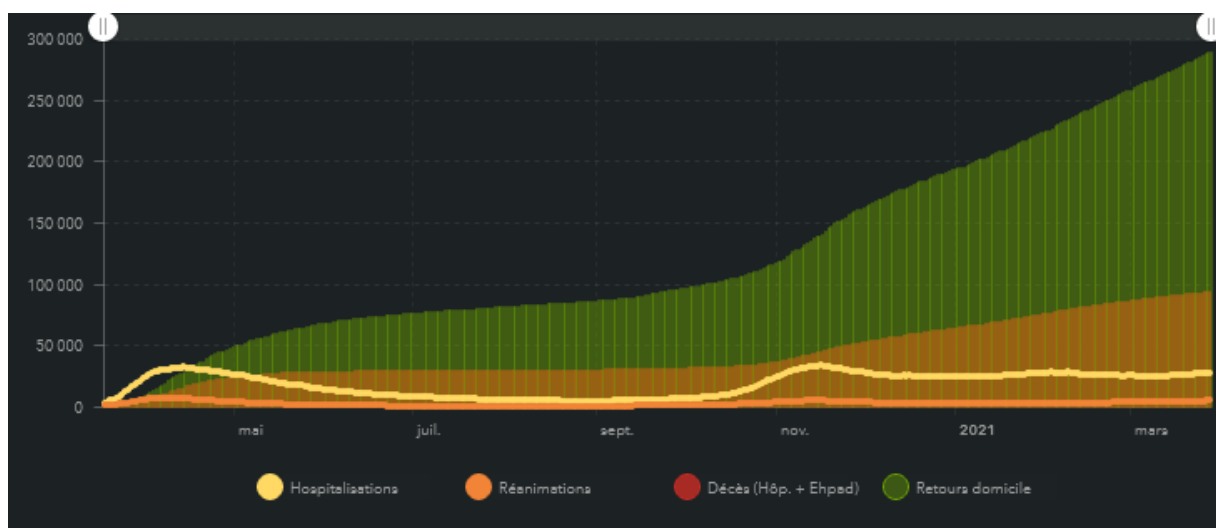
Monsieur le Maire indique que le prochain conseil se déroulera le 15 avril. L'ordre du jour portera uniquement sur le vote du budget et les taux d'imposition. Le conseil qui se déroule normalement le dernier jeudi du mois est maintenu. Ce sera le 29 avril.

12 POINT COVID

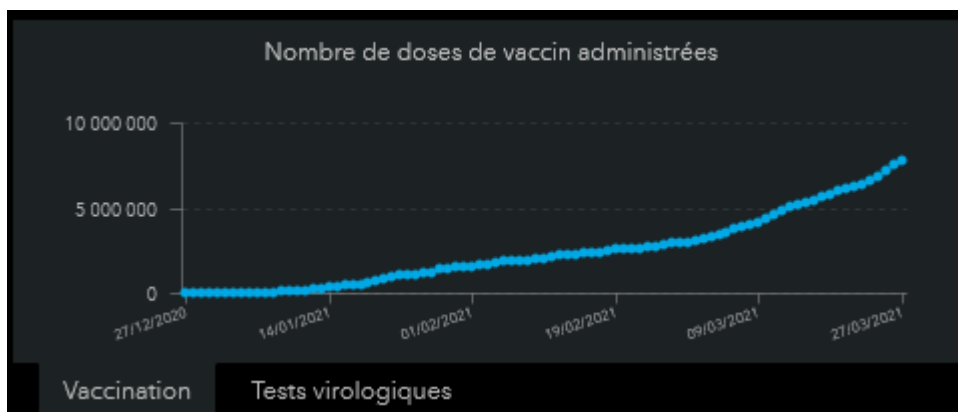
Rapporteur : Monsieur Max Rossetti

Les Landes reste le département où le taux d'incidence est le plus faible.

Evolution des 4 indicateurs relatifs au Covid-19 en France



La situation vaccinale en France



En conclusion, la vaccination reste l'outil le plus adéquate pour répondre à la pandémie. Il y a lieu de maintenir une prudence en poursuivant les mesures de gestes barrières. On remarque une augmentation des cas en milieu professionnel par rapport au milieu familial, une situation différente à celle du début de crise.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Anne-Marie Detouillon interroge Monsieur le Maire sur l'état d'avancement des devis pour l'entretien des espaces verts. Monsieur le Maire répond qu'à ce jour les devis n'ont pas encore été réalisés. Il reste à arbitrer les tâches que la commune préférera sous-traiter et celles qui seront dévolues à l'adjoint technique. Monsieur Alex Maury, membre de la commission du personnel travaille sur la fiche de poste.

Monsieur Jean-François Dussarrat signale qu'un habitant de Gourbera a aperçu 2 ou 3 personnes essayant de se dissimuler dans les buissons à 5h le matin rendant leur attitude suspecte. Monsieur le Maire demande s'il y a eu des vols, ce qui n'a pas été le cas.

SEANCE LEVEE A : 21h10